



Conformément à la réglementation en vigueur, le rejet d'un chèque sans provision a pour conséquence l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de ses comptes dans toutes les banques, cela pendant une durée de cinq ans, sauf régularisation.

Les forfaits de frais par chèque rejeté pour défaut ou insuffisance de provision comprennent :

- les frais de rejet par chèque,
- l'ouverture de dossier pour défaut de provision (dès le 1er chèque impayé),
- la lettre d'injonction par titulaire,
- la déclaration Banque de France (au Fichier des Chèques Irréguliers),
- les frais ouverture dossier provision affectée par interdiction.

**Autres frais relatifs à l'interdiction bancaire**

Chèque payé pendant l'interdiction (déclaration Banque de France) 2 963

Client « interdit autres banques » : ouverture dossier 3 530

**Rejet de virement (ponctuel ou permanent) ou de prélèvement, pour provision insuffisante : local ou SEPA** dans la limite de 2372

**Découverts et crédits**

**Découverts : Intérêts débiteurs et commissions (perçus mensuellement)**

**Intérêts débiteurs**

**Découverts autorisés**

Les intérêts sont perçus dès le 1<sup>er</sup> franc dans la limite du taux d'usure

**Découverts non autorisés**

Les intérêts débiteurs ne sont perçus que s'ils s'élèvent au minimum à 100 XPF, dans la limite du taux d'usure

**Commission pour découvert**

**Découverts autorisés**

Taux : 0,16 % sur le montant du plus fort découvert du mois en valeur

La commission est perçue dans la limite du taux d'usure

**Découverts non autorisés**

Commission de dépassement non autorisé (Montant forfaitaire) 2 372

La commission est perçue s'il y a perception d'intérêts débiteurs dans la limite du taux d'usure

**Autorisations de découvert - A.C.C. - C.A.P.**

Mise en place 1% du montant de l'autorisation

- . Minimum 5 000

Renouvellement 1% du montant de l'autorisation

- . Minimum 5 000

Frais d'avenant 30 000

Dénonciation d'une autorisation de découvert 13 000

**Crédits**

**Prêts, avances diverses**

Mise en place 1% du montant du prêt

- . Minimum 12 500

Mise en place crédit billet 1% du montant du prêt

- . Minimum 12 500

Frais d'annulation de dossier 15 000

**Engagement par signature**

**Frais de mise en place d'acte de cautionnement**

- . Minimum 5 726
- . Maximum 22 902

Annulation avant mise en place (forfait) 4 500

**Commissions par nature d'engagement**

- **Caution Bancaire** (marchés : avance forfaitaire, retenue de garantie, de bonne fin)

Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution (Tout mois commencé est dû)

- . Minimum 4 500

- **Caution Bancaire d'aval de traite** (fournisseurs, douanes)

Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution, calculée sur la période allant de la date de création de la traite à sa date d'échéance.

- . Minimum 2 942

- **Caution Bancaire** (cautions fiscales, soumissions annuelles, avais divers)

Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution, calculée sur la période allant de la date de création de la traite à sa date d'échéance.

- . Minimum 2 942

- **Garantie à première demande**

Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution, calculée sur la période allant de la date de création de la traite à sa date d'échéance.

- . Minimum 4 500
- . Maximum 1 175

- **Bons à délivrer sur envois postaux**

**Cessions de créances Dailly (Marché public. Avances sur factures)**

Mise en place plafond d'autorisation et/ou renouvellement annuel 10 961

Frais d'avenant sur plafond (par avenant) 10 961

Commission de service 2 193

Commission de notification / marché 8 221

Commission de notification / facture 3 837

Commission de bordereau 3 288

Commission de modification 10 961

Commission de prorogation 8 221

Commission de réclamation 10 961

**Frais divers**

Frais d'études 1% du montant du prêt

- . Minimum 20 000

Droits d'enregistrement liés à l'enregistrement des actes

- . Par acte destiné au client (quel que soit le nombre de copies) frais réels
- . Par acte destiné aux cautions (quel que soit le nombre de copies) frais réels

Tableau d'amortissement

- . Tableau d'amortissement crédit vivant 2 963
- . Tableau d'amortissement crédit soldé 5 928

Commission d'engagement 1%

(Commission annuelle, prélevée mensuellement, calculée sur le solde en capital non débloqué et à condition qu'aucune condition suspensive ne subsiste sur le crédit)

Commission annuelle de tenue de compte d'engagement par client 5 928

Frais annuel de lettre aux cautions (par lettre) 6 500

- . Maximum 26 000

Frais de dénonciation d'un plafond d'autorisation 13 000

Frais de main-levée d'une caution bancaire (hors caution de rapatriement) 5 729

Prêt soldé : Frais de ré-expédition des pièces d'un dossier (par prêt) 2 372

Contre-garantie SOGEFOM (Société de Gestion de Fonds de Garantie d'Outre Mer) Consulter votre conseiller

**Frais et intérêts en cas d'incidents de remboursement de prêt ou engagement**

**Frais de lettre avenant sur dossier de prêt (commission par dossier)**

Frais d'avenant (prêt sans retard) 30 000

Prêt avec retard 32 000

La commission est prélevée si l'avenant est établi à la demande de l'emprunteur - exception faite du remboursement anticipé.

**Commission de remboursement par anticipation**

Commission prélevée sur le montant en capital réglé par anticipation, notamment pour contrats de crédits à la consommation signés avant le 1<sup>er</sup> mai 2011.

**Frais de relance pour recouvrement de prêts ou engagements**

1<sup>er</sup> avis de retard 6 500

Frais de procédures (tous courriers établis dans le cadre du recouvrement de prêts) 15 000

Intérêts moratoires 1,5%/mois de retard

Ils sont calculés sur le montant des impayés en capital, augmenté des frais et des intérêts d'une ancienneté supérieure à un an.

**Frais de transmission à l'avocat** 10%

Pourcentage des sommes réclamées ou des frais réels s'ils sont supérieurs (exceptés les clients déclarés en Redressement ou en Liquidation Judiciaire).

**Impayés Dailly**

Commission d'impayés Dailly 5 500

Commission lettre de mise en demeure Dailly impayé, cédé 4 000

**Frais de gestion des effets en XPF (à l'encaissement ou à l'escompte)**

**Mise en place**

Mise en place d'un plafond d'escompte (frais de dossier, par compte) 11 856

Commission de manipulation (à la charge du cédant, par effet) 2 372

**Modification**

Modification d'un plafond d'escompte (frais de dossier, par compte) 11 856

Demande de prorogation (par effet) 2 900

Réclamation/ Modification d'un effet 4 500

Modification d'un dossier (par dossier) 5 928

Annulation d'un dossier (par dossier) 5 850

Renouvellement annuel 5 928

**Opposition aux effets** 2 963

**Effet impayé**

Frais de retour (à la charge du cédant, par effet) 3 900

Frais de port (par effet) 1 100

Frais de protêt (par effet) 4 000

NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels (par effet)

Frais de lettres au tireur et au bénéficiaire (par lettre) 1 778

Conservation des effets impayés (par mois) 5 928

**Opérations diverses**

Demande d'encours d'encaissement 6 500

Demande d'encours d'escompte 6 500

**Portefeuille libre - Import**

**Effets à l'acceptation**

Commission d'avis d'acceptation 0,25%

- . Minimum 2 950
- . Maximum 11 856

Frais de port 1 100

Frais au cédant 2 017

Commission de transfert (par SWIFT) 7 950

**Effets et Lettres de Change Relevé (à l'encaissement ou au paiement)**

Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))

**Effets**

Commission d'encaissement 0,25%

- . Minimum 2 950
- . Maximum 11 856

Commission de transfert 0,25%

- . Minimum 1 700
- . Maximum 16 500

Frais au cédant 2 017

Frais de transfert (par SWIFT) 7 950

Frais de port 1 100

**Lettre de change relevé (L.C.R.)**

Commission d'encaissement 0,25%

- . Minimum 2 950
- . Maximum 11 856

Frais d'encaissement 3 500

**Opérations diverses liées aux Effets et Lettres de Change Relevé**

Frais de relance (par relance) 2 950

Refus d'acceptation 2 950

Frais d'impayé ou de rejet 3 900

Prorogation 2 963

Réclamation 2 963

Avis de sort 2 963

Commission d'annulation de dossier 5 850

Frais de port 1 100

Frais de protêt 4 000

NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels.

**Portefeuille libre - Export**

Effets tirés sur un compte domicilié hors de Polynésie française.

**Encaissement**

Délais : Crédit en compte à réception crédit chez le correspondant

environ 6 semaines après dépôt

Cours transfert « Achat »

- . Minimum 1%
- . Maximum 2 950

Frais de port 11 856

Frais de port 1 100

Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))

Commission d'encaissement fixe (par effet)

- . Minimum 2 950
- . Maximum 11 856

Frais de port 1 100

**Escompte en intérêts**

Sous réserve d'acceptation par la Banque.

Intérêts à calculer sur le nombre de jours restant à courir.

Commission d'encaissement fixe (par effet) 2 950

Frais de port (par effet) 1 100

**Impayés**

Frais d'impayé 3 900

Frais de port 1 100

Frais de protêt 4 000

NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels

Frais réclamés par le correspondant ou la banque tirée

**Portefeuille documentaire - Import**

**Remise documents contre acceptation (avec ou sans retour à la banque)**

Commission d'acceptation 0,25%

- . Minimum 2 950
- . Maximum 11 856

Avis au cédant (par message envoyé) 2 017

Frais de port (par message envoyé) 1 100

NB : Les frais de port, avis au cédant et SWIFT sont facturés par message envoyé

Commission d'encaissement 0,25%

- . Minimum 2 950
- . Maximum 11 856

Commission de transfert 0,25%

- . Minimum 1 700
- . Maximum 16 500

Frais de transfert 7 950

Frais réclamés par le correspondant

**Remise à l'encaissement (Documents ou Effets déjà acceptés)**

Commission d'encaissement 0,25%

- . Minimum 2 950
- . Maximum 11 856

Commission de transfert 0,25%

- . Minimum 1 700
- . Maximum 16 500

Frais de transfert 7 950

Frais réclamés par le correspondant

**Opérations diverses**

Frais de relance (par relance) 2 950

Frais d'impayé ou de rejet 3 900

Prorogation 2 963

Réclamation 2 963

Avis de sort 2 963

Frais de port 1 100

Frais de protêt 4 000

NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels

Commission d'annulation de dossier 5 850

**Absence de documents**

Lettre de garantie (Commission prélevée trimestriellement)

- . Minimum 2% / an
- . Maximum 4 742

Bons à délivrer (Commission fixe) 4 750

**Portefeuille documentaire - Export**

Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))

Cours transfert « Achat »

- . J + 3

Commission d'intervention 2 950

Commission d'encaissement 0,25%

- . Minimum 2 950
- . Maximum 11 856

Frais de port 1 100

NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels

Frais réclamés par le correspondant ou la banque

**Crédit documentaire - Import**

Valeur (en jour ouvrable)

Commission d'intervention

Commission d'encaissement 0,25%

- . Minimum 2 950
- . Maximum 11 856

Frais de port 1 100

NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels

Frais réclamés par le correspondant ou la banque

Sauf stipulation contraire, les frais et commissions sont à percevoir sur le donneur d'ordre.

**Ouverture**

Commission d'ouverture (par trimestre indivisible) 0,375%

- . Minimum 7 950

Frais de SWIFT 1 100

Frais de SWIFT 7 950

**Modification**

Augmentation du montant du crédit (par trimestre indivisible) 0,375%

- . Minimum 7 950

Prorogation de la validité du crédit au-delà de la période couverte par la commission d'ouverture (par trimestre indivisible) 0,375%

- . Minimum 7 950

Autres modifications 7 950

Frais de port 1 100

Frais de SWIFT 7 950

**Utilisation**

Commission d'utilisation (sur le montant utilisé) 0,25%

- . Minimum 7 950

**Acceptation**

Commission d'acceptation (par trimestre indivisible) 0,50%

- . Minimum 7 950

NB : A cette commission s'ajoute la commission d'utilisation

Frais de port 1 100

**Annulation**

Commission d'annulation de dossier 7 950

Frais de levée de réserves 7 950

Frais de correspondants pour levée de réserves

**Crédit documentaire - Export**

**Transmission de lettre de crédit commerciale**

Frais fixes 7 950

**Notification de crédit documentaire**

Commission de notification 0,25%

- . Minimum 7 950

**Confirmation**

Commission de confirmation 0,25%

- . Minimum 7 950

**Modification**

Montant ou durée 0,25%

- . Minimum 7 950

Autres modifications 7 950

**Utilisation - Levée de documents**

Commission d'utilisation 0,25%

- . Minimum 7 950

Frais de port 1 100

NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels

**Acceptation**

Commission 0,25%

- . Minimum 7 950

**Valeur** (en jour ouvrable) J+3

**Epargne bancaire**

**Ouverture d'un compte à terme**

En XPF : Dépôt minimum 500.000 XPF

En devise : Dépôt minimum USD 20.000, NZD 30.000, AUD 30.000

**Assurances et prévoyance**

**MANINA Auto** : assurance automobile pour les clients professionnels

**MANINA Homme clé**

**MANINA Sécuripro** (corisation annuelle)

- . Option 1 : vol de l'ordinateur portable 6 900
- . Option 2 : vol de fonds transportés du local professionnel à la banque 9 900
- . Option 3 : package "option 1 + option 2" 15 000

Contactez votre conseiller qui établira gratuitement un devis conforme à votre situation personnelle

**Assurances et prévoyance**

**MANINA Auto** : assurance automobile pour les clients professionnels

**MANINA Homme clé**

**MANINA Sécuripro** (corisation annuelle)

- . Option 1 : vol de l'ordinateur portable 6 900
- . Option 2 : vol de fonds transportés du local professionnel à la banque 9 900
- . Option 3 : package "option 1 + option 2" 15 000

Contactez votre conseiller qui établira gratuitement un devis conforme à votre situation personnelle

**Assurances et prévoyance**

**MANINA Auto** : assurance automobile pour les clients professionnels

**MANINA Homme clé**

**MANINA Sécuripro** (corisation annuelle)

- . Option 1 : vol de l'ordinateur portable 6 900
- . Option 2 : vol de fonds transportés du local professionnel à la banque 9 900
- . Option 3 : package "option 1 + option 2" 15 000

Contactez votre conseiller qui établira gratuitement un devis conforme à votre situation personnelle

**Assurances et prévoyance**

**MANINA Auto** : assurance automobile pour les clients professionnels

**MANINA Homme clé**

**MANINA Sécuripro** (corisation annuelle)

- . Option 1 : vol de l'ordinateur portable 6 900
- . Option 2 : vol de fonds transportés du local professionnel à la banque 9 900
- . Option 3 : package "option 1 + option 2" 15 000

Contactez votre conseiller qui établira gratuitement un devis conforme à votre situation personnelle

**Assurances et prévoyance**

**MANINA Auto** : assurance automobile pour les clients professionnels

**MANINA Homme clé**

**MANINA Sécuripro** (corisation annuelle)

- . Option 1 : vol de l'ordinateur portable 6 900
- . Option 2 : vol de fonds transportés du local professionnel à la banque 9 900
- . Option 3 : package "option 1 + option 2" 15 000

Contactez votre conseiller qui établira gratuitement un devis conforme à votre situation personnelle

**Dates de valeur**

**Devises de l'EEE (Espace Economique Européen) dont XPF (1)**

**Valeur jour**

Retrait/ Versement en espèces au guichet J

Retrait espèces par carte au Distributeur Automatique de Billets (DAB) J

Paiement par carte privative SOCREDO J

Virement entre comptes à vue SOCREDO J

Virement émis d'un compte SOCREDO J

Virement reçu d'autres banques J

Prélèvement automatique (crédit client émetteur) J

Prélèvement automatique (débit client autorisant le prélèvement) J

**Devises hors EEE**

**Valeur jour**

Retrait/Versement en espèces au guichet J

Retrait espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB) J

Paiement par carte privative SOCREDO J

Prélèvement automatique (crédit client émetteur) J

Prélèvement automatique (débit client autorisant le prélèvement) J

**Valeur lendemain ouvré de l'opération** J+1

Virement reçu d'autres banques

**Valeur veille ouvrée de l'opération**

Virement au profit d'un compte externe J-1

**Valeur appliquée au chèque**

**Valeur lendemain ouvré du jour de traitement de l'opération**

Remise de chèques sur place J+1

**Valeur veille ouvré du jour de traitement de l'opération**

Chèque SOCREDO émis J-1

(1) Les devises concernées par l'application de la Directive sur les Services de Paiement sont les devises de l'E.E.E. (Espace Economique Européen) c'est-à-dire celles des pays de l'Union européenne auxquelles s'ajoutent les devises du Liechtenstein, de la Norvège et de l'Islande. Les pouvoirs français ont également choisi d'étendre les règles de la Directive des Services de Paiement aux Collectivités d'Outre-Mer (Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Mayotte, Saint Pierre-et-Miquelon, Nouvelle Calédonie, Polynésie française ainsi que les îles Wallis et Futuna).

Ces devises sont donc : l'Euro, le Lev (BGN), le Franc suisse (CHF), la Couronne tchèque (CZK), la Couronne danoise (DKK), le Kroni ou Couronne estonienne (EKK), la Livre sterling (GBP), le Forint hongrois (HUF), le Krona islandais (ISK), le Litas lituanien (LTL), le Lats letton (LVL), la Couronne suédoise (SEK), la Couronne norvégienne (NOK), le Zloty polonais (PLN), le Leu romain (RON) et par extension le Franc pacifique (XPF).

(\*) TVA incluse au taux en vigueur

**CONDITIONS GENERALES**

GUIDE DES CONDITIONS TARIFAIRES APPLICABLES AUX PROFESSIONNELS ET AUX ENTREPRISES À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2019

**CONDITIONS GENERALES**

GUIDE DES CONDITIONS TARIFAIRES APPLICABLES AUX PROFESSIONNELS ET AUX ENTREPRISES À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2019

**CONDITIONS GENERALES**

GUIDE DES CONDITIONS TARIFAIRES APPLICABLES AUX PROFESSIONNELS ET AUX ENTREPRISES À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2019

**CONDITIONS GENERALES**

GUIDE DES CONDITIONS TARIFAIRES APPLICABLES AUX PROFESSIONNELS ET AUX ENTREPRISES À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2019

